

Les crédits

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, la réponse est la suivante:

	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94
Nombre de pénalités*	157 193	140 830	130 081	151 130	131 237
Nombre de poursuites autorisées	3 192	1 608	1 369	1 238	948
Pénalités et poursuites autorisées	160 385	142 438	131 450	152 368	132 185
Nombre de condamnations	3 591	1 717	1 017	739	718
Nombre de décisions – demandes (initiales et renouvellements)	3 290 535	3 825 794	3 889 890	3 628 432	3 300 925
Pourcentage de pénalités et poursuites vs initiales et renouvellements	5%	4%	3%	4%	4%

* Les pénalités sont un recours administratif en vertu de la Loi sur l'assurance-chômage, mais elles sont considérées comme faisant partie de la fraude.

[Traduction]

M. Milliken: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Kilger): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—L'AGRICULTURE

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac, BQ) propose:

Que la Chambre dénonce le gouvernement pour avoir réduit de 19 p. 100 le budget général du ministère de l'Agriculture, de 30 p. 100 le subside laitier, et pour avoir transformé les subventions au transport des céréales en subventions directes aux agriculteurs de l'Ouest, permettant à ces derniers de se diversifier et de concurrencer de façon déloyale les agriculteurs de l'Est du Canada.

—Monsieur le Président, il me fait grand plaisir ce matin, à titre de porte-parole en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, de débiter cette journée de l'opposition officielle sur les questions agricoles, car pour nous du Bloc québécois il est primordial d'accorder à ces questions tout l'intérêt qu'elles méritent.

• (1010)

Par les coupures qu'il met en branle, le fédéral a récemment donné l'impression que le secteur agricole est un domaine de second ordre.

Je voudrais remercier mes collègues qui ont accepté d'intervenir aujourd'hui tout au long de cette journée de l'opposition officielle sur l'agriculture. On entendra tout au long de cette

journée les députés de Joliette, de Champlain, de Mégantic-Compton-Stanstead, de Shefford, de Matapédia—Matane, de Kamouraska—Rivière-de-Loup, de Lotbinière et de Québec-Est.

Vous avez remarqué, monsieur le Président, qu'à l'exception du député de Québec-Est, ce sont tous des élus représentant des circonscriptions où on rencontre un fort pourcentage de producteurs agricoles et également des productions très diversifiées, si bien que si vous vous donnez la peine de bien écouter chacun de ces discours, vous serez un fin connaisseur, à la fin de cette journée, sur l'agriculture canadienne, mais surtout sur l'agriculture québécoise.

Alors, avec la motion que nous amenons aujourd'hui, en cette Chambre, et que vous venez tout juste de lire, nous souhaitons dénoncer fortement les coupures que le gouvernement s'apprête à effectuer sur le dos de nos agriculteurs. En plus de sabrer dans le secteur agricole, le fédéral coupe à la hache, sans faire preuve d'aucun discernement.

Je me permets de relire, mot à mot, la motion que l'opposition officielle a présentée en cette Chambre: «Que la Chambre dénonce le gouvernement pour avoir réduit de 19 p. 100 le budget général du ministère de l'Agriculture, de 30 p. 100 le subside laitier. . .» Ici, on frappe en plein visage les producteurs du Québec qui sont très nombreux, plus de 12 000. «. . .et pour avoir transformé les subventions au transport des céréales en subventions directes aux agriculteurs de l'Ouest, permettant à ces derniers de se diversifier et de concurrencer de façon déloyale les agriculteurs de l'Est du Canada.» . . .et, bien entendu, les agriculteurs du Québec.

Ce que nous dénonçons, ce ne sont pas seulement les coupures, mais bien le manque de vision à long terme du gouvernement libéral pour ce secteur. Je vois ici, en face de moi, le ministre de l'Agriculture, que je salue et que j'invite à passer toute la journée en cette Chambre afin de voir ce que les élus québécois pensent de son dernier budget et de sa vision sur l'agriculture québécoise et canadienne. Tout ce qu'il réussit à faire, c'est de la distorsion au marché, avec des mesures compensatoires malhabiles.

On dirait bien qu'un vent d'inquiétude souffle dans le camp fédéraliste. On tente, en effet, de cibler la clientèle agricole en agitant l'épouvantail des catastrophes qui risquent de nous tomber sur la tête lorsque le Québec sera souverain. Nous profiterons donc de l'occasion pour remettre les pendules à l'heure, comme on le dit si bien chez nous, au Québec.

De tous les spectres agités par les fédéralistes, celui des quotas laitiers est de loin celui que l'on sort le plus souvent des boules à mites pour effrayer la classe agricole. Tout dernièrement, dans le journal *La Terre de chez nous* et dans le quotidien *La Presse*, un docteur en agronomie dressait tout un tableau des malheurs qui guettent les agriculteurs dans un Québec souverain.

• (1015)

Toujours dans *La Presse*, un éditorialiste expliquait pour sa part comment il était dangereux de devenir souverain lorsque notre système de gestion de l'offre allait voler en éclat dans un Québec, au lendemain d'un référendum positif.

Le Conseil pour l'unité canadienne, lui, fait carrément des quotas de lait la pierre angulaire de sa politique de peur pour le secteur agricole. Advenant la séparation du Québec, disait-il, le Québec perdrait immédiatement, pas demain, pas après demain,